

Le Pellerin

Le vannage de la Percée de Buzay irrigue 14 800 ha de marais

Les nouvelles installations de vannage de la Percée de Buzay ont été inaugurées, mardi, par le président du Syndicat d'aménagement hydraulique (SAH) du Sud-Loire, Jean Charrier, et son directeur, Hervé de Villepin, en présence d'une petite foule de techniciens, ingénieurs et représentants des syndicats de marais, concernés au premier chef.

Le principe de l'ouvrage consiste à utiliser la Loire à marée montante, comme un piston qui refoule l'eau douce, descendue vers la mer à marée descendante. Les vannes de Buzay sont ouvertes et la marée montante refoule l'eau douce dans le canal maritime, dit de la Martinière, qui sert alors de réservoir. Celui-ci peut alors réalimenter, au travers des rivières de l'Achenau et du Tenu, dont

la pente est particulièrement faible (40 centimètres pour 40 kilomètres !), le système formé avec le lac de Grand-Lieu. L'ensemble irriguant près de 15 000 hectares de marais au sud de la Loire, y compris jusqu'à l'extrémité du marais breton, à Beauvoir-sur-Mer, en Vendée. Des sondes mesurent, en permanence, la teneur en sel de l'eau.

De novembre à mai, au contraire, l'exondation permet d'évacuer, vers le fleuve, le trop plein d'eau des bassins versants du Tenu (201 km²), de l'Acheneau (245 km²) et du lac de Grand-Lieu (850 km²). Les vannes de la Percée de Buzay étant alors ouvertes à marée descendante. C'est tout un pays qui respire avec la Percée de Buzay.



À l'intérieur du local technique, Hervé de Villepin, directeur du SAH (Directions départementales des territoires et de la mer) explique le fonctionnement du système et sa gestion à distance, grâce à des sondes et des logiciels adaptés.

Dès 2007, il était devenu urgent de prévoir une intervention sur l'ouvrage

Construit en 1962, à la suite de l'achat à l'État du canal maritime par l'Union des marais, il était, à l'origine, équipé d'un seul grand vérin hydraulique horizontal, lequel actionnait par câbles les six vannes en même temps. Un système tout ou rien, qui fonctionnait pratiquement tous les jours de l'année. De quoi (malgré l'automatisation décidée en 1997 par le SAH qui en avait alors pris la compétence) expliquer une grosse fatigue du vérin, déjà une première fois remplacé en 1987. Les vannes fuyaient et le local technique se fissurait. Dès 2007, il était devenu urgent de prévoir une intervention sur l'ouvrage et de repenser son fonctionnement.

Les Directions départementales des territoires et de la mer (DDTM) se sont vu confier une mission de conduite d'opération, intégrant transparence piscicole, souplesse hydraulique des six vannes et intégration paysagère. Si cette dernière préoccupation a pu entraîner quelques retards pour le lancement des travaux du local technique, le résultat est là aujourd'hui, dû à la maîtrise d'œuvre d'Egis Port, et Tryeau Architecture comme cotraitant.

Laisser passer les poissons

Les six vannes (5,29 m x 4,85 m) sont devenues indépendantes et réglables, grâce à une motorisation de



Lors de l'inauguration, mardi, en attendant l'ouverture des six vannes indépendantes, que deux centrales hydrauliques permettent de lever en 90 secondes (pour prélever l'eau douce en Loire l'été) et refermer en 60 secondes, pour empêcher les remontées d'eau salée.

deux fois trois pompes, alimentées par deux centrales hydrauliques. De plus, une vantelle de 0,80 m x 1,50 m, avec clapet anti-retour escamotable, équipée d'une surverse réglable, permet d'affiner encore la finesse de la gestion hydraulique.

Les responsables sont particulière-

ment satisfaits des solutions apportées à la question de la migration des civelles et autres poissons. Une petite vantelle de 0,40 m par 0,30 m a été positionnée à la cote moyenne de renverse de marée. Deux fentes piscicoles, qui peuvent être ouvertes ou fermées à volonté, ajoutent encore

de l'amplitude à un système issu du dialogue avec les sociétés de pêche et autres partenaires.

Le coût total de l'ouvrage se monte à 1 368 000 €. Subventions attendues : 1 023 000 €. Le reste à charge du Syndicat d'aménagement hydraulique (SAH).

Les Sorinières

Les créateurs des Olympiades



La 23^e édition du tournoi interquartiers était un quartier de la commune a eu la bonne déguisements sur les premiers Jeux olympiques olympiades avec les responsables de l'Elan circonstance.

■ Jurés d'assises

Lundi 18 mai, mairie, 49, rue Georges-Clémenceau. Le tirage au sort des personnes susceptibles de siéger en qualité de juré aux assises de la Loire-Atlantique en 2016 aura lieu publiquement à 14 h.

Bouaye

■ Les gars d'Herbauges basket

Mémento sportif dimanche 17 mai. Complexe de Bellestre. De 13 h à 20 h, finale départementale de DM2 entre les Gars d'Herbauges, ABC 3 Rivières et le Golf de Saint-Herblain.

■ Football club de Bouaye

Dimanche 17 mai, 15 h, stade Georges-Tougeron. 3^e division FC Bouaye 2 contre Pont-Saint-Martin US 2 à 15 h ; 13 h 4^e division FC Bouaye 3 contre Saint-Lumine-de-Coutais 2.

■ Pour paraître dans Ouest-France

Et sur les sites maville.com et ouest-france.fr, saisissez votre info sur www.infocale.fr